

# Le poisson-scarabée comme amulette : deux documents inédits

Autor(en): **Hari, Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **31 (1983)**

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728405>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le poisson-scarabée comme amulette : deux documents inédits

Par Robert HARI

L'Égypte ancienne – ce qui n'avait pas manqué de frapper les Grecs<sup>1</sup> – a divinisé un nombre considérable d'animaux, le plus souvent en associant l'animal ou une partie de l'animal et le corps humain, pour construire ce panthéon élégamment monstrueux de divinités tériomorphes<sup>2</sup>. A vrai dire, les formes d'un même dieu peuvent être très variables. Pour ne prendre qu'un exemple connu, le dieu Thot, que les Grecs identifièrent à Hermès, est représenté comme un homme à tête d'ibis, ou comme un ibis sans composante humaine, ou encore, comme un babouin<sup>3</sup>.

En fait, peu d'animaux sont exclus de la divinisation. Parmi ceux dont le culte fut particulièrement important, il faut citer: le faucon (le dieu dynastique Horus); le vautour (la déesse Mout, parèdre d'Amon); l'hirondelle (les déesses Isis et Nephtys, qui ont généralement forme humaine, mais qui deviennent oiseaux dans certains contextes funéraires<sup>4</sup>); le chat (la déesse Bastet, honorée dans le Delta où elle a donné son nom à la ville de Bubastis); la vache (Hathor); le taureau (Apis), le taureau (Mnévis), le bouc de Mendès (qui n'a pas de nom spécifique); le bélier (Khnoum); le crocodile (Sobek); l'hippopotame (la déesse de l'accouchement Thoueris, littéralement «la grosse»); le cobra (la déesse du Nord, Ouadjet). Dans certain cas, il est difficile de déterminer si un animal est, en quelque sorte, un animal-fétiche de la divinité, ou s'il est la divinité elle-même qui n'intègre pas cet animal à sa forme humaine; c'est le cas de la déesse-scorpion Selkit, qui joue un rôle primordial aux côtés de trois autres divinités, pour veiller aux quatre coins du sarcophage, et qui porte le scorpion sur la tête. Le cas de l'oie d'Amon est clair: c'est un animal-fétiche. La seule forme animale qui peut porter le nom d'Amon et représenter *per se* le dieu, c'est le bélier<sup>5</sup>.

Il est intéressant de noter quels sont les exclus de cette liste. Tout d'abord, les animaux que l'on chasse: la gazelle, l'antilope, l'oryx, le lièvre, le canard, l'oie sauvage. Deux exceptions à cette règle: le chacal, car il symbolise Anubis gardien de la Nécropole, représenté comme un homme à tête de chacal, soit par le chacal lui-même, couché sur sa chapelle<sup>6</sup>; le lion ensuite qui, sous la forme du sphinx, est un des aspects de Ré, celui du soleil levant, Ré-Harmakhis, et la lionne sous l'aspect de divinités différentes mais souvent, volontairement, confondues: la déesse guerrière Sekhmet, compagne du dieu Ptah de Memphis; la déesse Pakhet, maîtresse du désert à Béni-Hassan; la déesse

Ouret-Hekaou («La Grande en Magie»), associée de manière très étroite à la cérémonie du couronnement royal. Il faut ajouter en outre que, malgré son symbole royal de force et de vaillance, on le chasse: mais c'est un privilège royal<sup>7</sup>.

D'autres exclus: les animaux que l'on mange: oies, canards, veaux, porcs, chèvres, moutons, bœufs. (Le «bœuf» Apis est en effet un taureau, nanti d'ailleurs de son propre harem...).

Parmi les animaux qui n'entrent ni dans la catégorie de ceux qu'on chasse ou/et qu'on mange, quelques-uns méritent notation.

L'abeille, pourtant symbole de la royauté de la Basse-Égypte, n'est pas divinisée; pas plus que la sauterelle. Dans le domaine des oiseaux, l'Égyptien, au contraire des Grecs, n'a fait aucun cas de la chouette; pas davantage de la huppe, animal héraldique figurant sur les piliers des temples, du flamant, du héron, de l'autruche ou du cormoran. L'âne subit le même ostracisme.

Autre absent de marque: le cheval, l'animal noble et royal par excellence. Mais il est intervenu là un phénomène qui, indirectement, atteste l'extrême ancienneté du panthéon tériomorphe: c'est un tard venu. Il a été importé des Hittites, par les Hyksos, à l'extrême fin de la XVII<sup>e</sup> Dynastie et si l'Égyptien a intégré à son assemblée des dieux des divinités étrangères, il n'en a jamais créé, tardivement, de nouvelles.

On l'aura constaté: le *poisson* manque dans les listes qui précèdent, aussi bien comme dieu que comme animal sacralisé, ou animal-fétiche d'un dieu.

Et pourtant, le poisson joue un rôle essentiel dans l'économie égyptienne: les scènes de pêche représentées dans les tombes, de l'Ancien Empire jusqu'à la Basse-Epoque, sont innombrables. Dans les reliefs de Deir el Bahari, relatant l'expédition de la reine Hatshepsout au Pays de Pount, les dessinateurs de l'expédition ont pris un soin extrême à noter toutes les espèces nouvelles qu'ils rencontraient au cours de leur long voyage le long des côtes de la Mer Rouge.

Mais le poisson participe de l'ambiguïté générale de l'Égypte ancienne. Le dieu Seth, par exemple, est le grand dieu dynastique – mais en même temps le dieu honni qui a tué son frère Osiris, coupé son corps en morceaux qu'il dispersa dans le Nil tout le long de la Vallée. Le poisson est honni, puisque – sous sa variété oxyrrhinque – il a dévoré la dernière partie manquante du corps d'Osiris

reconstitué par sa sœur Isis, le phallus. Mais il est honoré, parce que, dans les eaux de l'Au-Delà, il accompagne et guide la barque de Ré... Il est exclu des tables d'offrandes, et dans certaines villes est l'objet d'un tabou alimentaire. En revanche, certaines villes l'honorent particulièrement, parfois jusqu'à lui emprunter leur nom: ainsi, le poisson *latos* est à l'origine de Latopolis, l'actuelle Esnah; Oxyrhinchos, c'est El Behnasa près de Béni Mazar; Lepidontopolis, c'est Naga el Mesheh (près d'Abydos).

Le *tilapia nilotica* (la carpe du Nil qui constitue aujourd'hui encore un plat égyptien succulent) est de beaucoup le plus fréquent, et le plus fréquemment représenté. Il était spécialement honoré à Bubastis, capitale du 18<sup>e</sup> nome de Basse-Egypte. A Denderah même, haut-lieu de la déesse Hathor, il était étroitement lié à la déesse<sup>8</sup>, et également à Ré.

Les représentations de poissons sont innombrables et remontent même aux premiers documents iconographiques: le poisson figure, par exemple, sur la fameuse palette de Narmer de la 1<sup>re</sup> Dynastie. Son apparition dans la littérature religieuse est plus tardive, puisqu'on la fixe généralement au début de la XVIII<sup>e</sup> Dynastie<sup>9</sup>.

Aux aspects «positifs» du poisson, il convient d'en ajouter deux; selon une partie tardive de la légende d'Osiris (qui a commencé à se former probablement sous l'Ancien Empire déjà, mais qui, en quelque sorte, se perfectionnera jusqu'à la XXVI<sup>e</sup> Dynastie, entraînant le dieu Seth dans l'abomination), ce sont les poissons – à part le traître oxyrrhynque – qui auraient aidé Isis à retrouver les morceaux épars du cadavre de son frère. A ce titre là, ils protègent et purifient le mort, voire aident à sa résurrection.

Cette aspect de résurrection, ou mieux de renaissance presque au sens étymologique du terme, est corroboré par une particularité du tilapia. Les Egyptiens, qui ont été d'excellents observateurs, n'avaient pas manqué de remarquer que le tilapia couvait ses œufs dans sa bouche jusqu'à éclosion: et les alevins sortaient alors de la bouche de leur mère: quel signe plus éclatant du renouveau de la vie? Aussi éclatant que la réapparition de Ré, chaque matin. Ré au matin, qui prend la forme du scarabée Khepri («Celui qui devient») <sup>10</sup>.

Ce symbole du renouveau – et corollairement, le souhait du renouveau – a déterminé la création de ces innombrables scarabées-amulettes, portant des noms, royaux ou non, des formules de vœux (vie! bonheur! louange!) ou des motifs décoratifs dont la nécessaire symbolique nous échappe souvent. Au risque de proférer un truisme, ils affectent la forme d'un scarabée, le *Scarabaeus sacer* qui paraît être un type composé d'éléments de plusieurs scarabées égyptiens (*Artharsius*, *Copris*, *Gymnoplearus*, *Hypselogenia*). La forme du clypeus, du prothorax, des élytres et des pattes peut varier et permet, parfois, d'établir une typologie chronologique.

A côté des scarabées proprement dits, qui constituent l'écrasante majorité des collections dispersées dans le monde entier, on range sous le terme de *scaraboïdes* toutes

les pièces qui affectent ou non la forme générale du scarabée (mais cela peut être parfois de simples plaquettes rectangulaires), et dont le dos figure un animal, une tête humaine, des motifs décoratifs. Les spécialistes ont donné le nom, tiré de l'anglais, de *cowroïdes* à ceux de ces scaraboïdes dont le dos est bombé.

Les deux pièces inédites que nous présentons appartiennent aux scaraboïdes: leur dos est constitué par une représentation en relief du Tilapia Nilotica dont il a été question plus haut.

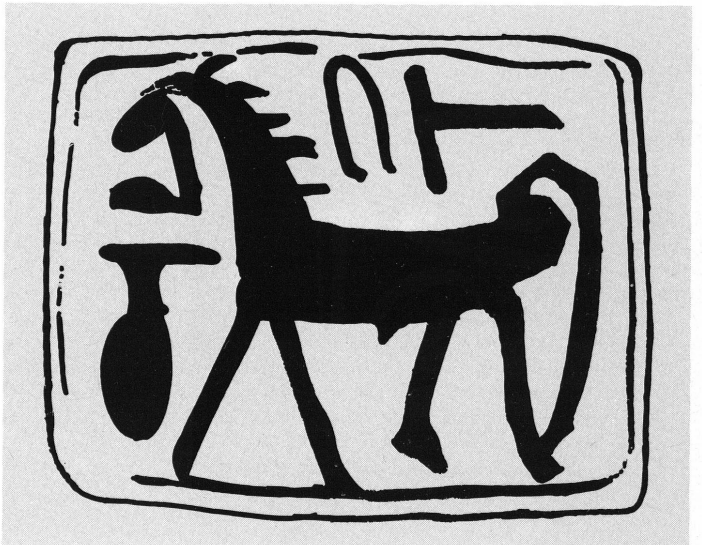
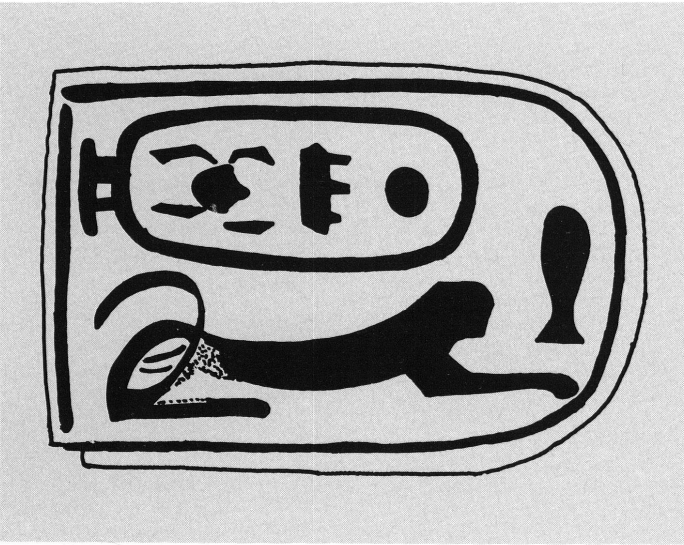
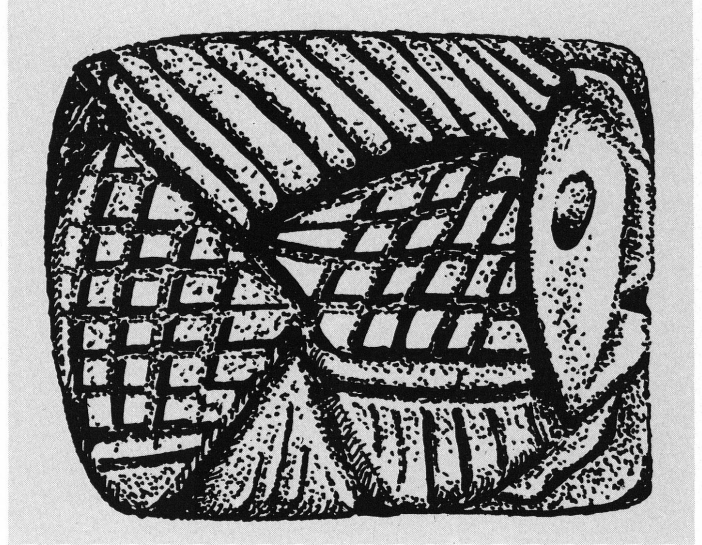
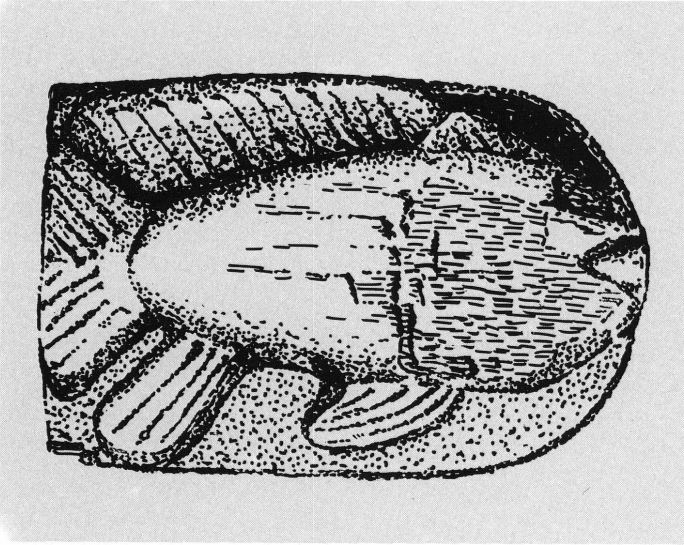
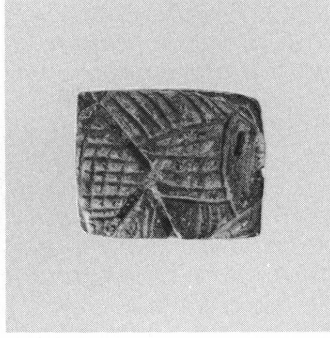
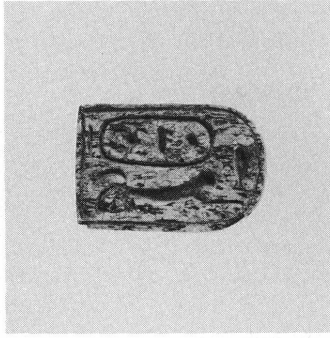
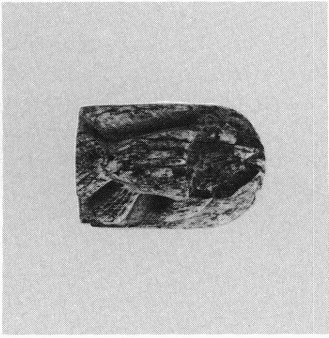
Au sein de la catégorie des scaraboïdes, la représentation du poisson, sans être fréquente, n'est pas rare <sup>11</sup>. Ce que nous avons dit du rôle du poisson dans le symbole de la renaissance, dans son association avec Ré permet aisément d'établir, comme représentant les mêmes croyances, l'équation: Khepri (scarabée) = Ré = poisson. D'autres éléments s'ajoutent probablement à cette simple identité; ils nous restent obscurs. Ils peuvent tous deux être datés de la deuxième moitié de la XVIII<sup>e</sup> Dynastie, l'un d'entre eux portant d'ailleurs le cartouche Menkheper-Ré, à savoir le nom de trône de Thoutmès III <sup>12</sup>.

### 1. Scarabée de Thoutmès III (fig. 1 et 2)

Stéatite brunâtre. Dimensions: 20 × 13,3 mm; épaisseur 6,3 mm. Provenance inconnue. La tête du poisson est détériorée. Travail très soigné: les arêtes des nageoires dorsales et ventrales et de la queue sont minutieusement notées. La pièce se range dans la catégorie des «scaraboïdes à base rectangulaire».

Le nombre des scaraboïdes à dos en forme de poisson n'est pas connu: aucune étude systématique des dos de scaraboïdes n'a jamais été entreprise – et à plus forte raison d'étude de la figuration *correspondante* sur le plat du scarabée. Car il me paraît peu vraisemblable qu'il n'y ait aucun lien entre les deux éléments <sup>13</sup>. La collection Fouad I<sup>er</sup>, enregistrée au Caire, comporte 96 scaraboïdes à dos «poisson» <sup>14</sup>. De son côté, Jaeger, dans son étude sur les scarabées de Thoutmès III <sup>15</sup> dénombre, de ce souverain, quarante exemplaires <sup>16</sup> de ce type (mais aucun ne présente le même plat que le nôtre). A titre de comparaison, on en connaît 1 d'Aménophis III, 1 d'Aménophis II, 4 de Sétî I<sup>er</sup>, 4 de Ramsès II et 1 du roi éthiopien Taharqa <sup>17</sup>.

Le plat comporte, en haut et couché, le cartouche royal de Thoutmès III (Menkheper-Ré). Il surmonte un lion couchant qui tient entre ses pattes (en fait, au-dessus, par convention du dessin égyptien) un signe qui ne peut être que le signe *hm* qui, employé isolément, sans déterminatif, signifie Majesté (dans le second sens de «serviteur», il y a presque toujours le déterminatif du personnage assis). Cette adjonction est rare: souvent le lion tient une petite statuette de la déesse Maât; ou un vase rituel *hs* (qui, comme phonogramme, signifie (le loué de...)). Les signes *hm* et *hs* sont graphiquement proches l'un de l'autre mais il paraît difficile, dans une pièce aussi soignée, de se retrancher derrière la commode erreur du graveur. Le



lion, nous l'avons vu, est un symbole royal par excellence; même la reine Hatshepsout orne d'un lion les balustrades des rampes accédant aux diverses terrasses de son temple de Deir el Bahari; «la Majesté du roi X» est une formule banale dans la langue hiéroglyphique; on pourrait dès lors (même s'il manque ici l'habituel adjectif génitif *n* (*Hm n nswt*) admettre qu'on peut lire sur notre pièce: «la Majesté du roi Menkheperre».

En l'occurrence, s'agit-il d'un scarabée royal, distribué par le souverain à quelques-uns de ses favoris et servant (ou ne servant pas, la question reste ouverte pour les scarabées et scaraboïdes qui n'ont pas indubitablement la forme d'un sceau) à imprimer des cachets d'argile? Nous ne le pensons pas: la personne du roi (qui est le dieu vivant) invoquée par son nom, avait certainement une valeur apotropaïque<sup>18</sup>.

## 2. Scarabée sans nom royal (fig. 3 et 4)

Son plat représente un cheval «nu»<sup>19</sup> surmonté horizontalement du signe de la vie (*anh*), et devant lequel se présente un autre signe qui, malgré sa forme inhabituelle ne peut être que le signe du bonheur (*nfr*): ces deux signes sont d'ailleurs souvent associés sur les scarabées votifs.

Stéatite brunâtre. Dimensions: 15,8 × 12,4 mm; épaisseur 4,7 mm. Contrairement au précédent, il n'y a plus

de traces de l'émail bleu verdâtre d'origine. Sa forme rectangulaire le désignerait plus comme «plaquette» que comme scaraboïde. Sa provenance est également inconnue. L'introduction tardive du cheval en Egypte donne, pour la datation, le début de la xviii<sup>e</sup> Dynastie comme *terminus ante quem*, mais nous pencherions pour la fin de cette dynastie. Le cheval est, par excellence, l'animal royal. Il peut donc être le roi. On possède des scarabées où cette identité est clairement attestée: l'image du cheval est accompagnée des mots *nb t3wy* (Seigneur du Double-Pays) ou *ntr nfr* (le dieu bon, une périphrase pour désigner Pharaon). En ce sens, notre scarabée est à rapprocher du scarabée N° 426 du Corpus de Matouk<sup>20</sup> avec une erreur de lecture (il s'agit comme sur notre scarabée du signe *nfr* et non du vase *mw* comme il l'affirme). Matouk, malheureusement, ne s'intéresse qu'au plat des scarabées; sa reproduction permet cependant de supposer qu'il s'agit bien d'un scarabée et non d'un scaraboïde.

Cela étant, les deux scaraboïdes qui viennent d'être présentés sont d'un type inconnu jusqu'à maintenant. La chose est certaine en ce qui concerne le premier, vu la consciencieuse compilation de Jaeger de presque toutes les collections et publications spécialisées; elle est hautement probable dans le second cas. Le doute ne pourrait être absolument levé qu'à la parution d'un «Corpus des scaraboïdes»; une tâche dont l'ampleur a de quoi effrayer...

<sup>1</sup> P. ex. Hérodote, II, 65 ss.

<sup>2</sup> Certains animaux ont été sacrifiés, sans être des dieux pour autant: on trouve des momies d'ichneumon, de vipère, de chien, de gazelle, de mangouste, etc.

<sup>3</sup> P. ex. les babouins de 4 m. de hauteur, entrée d'un monument disparu d'Aménophis III à Ashmounein (Hermopolis Magna).

<sup>4</sup> Première salle de la tombe de la reine Mout-Nefertari dans la Vallée des Reines à Thèbes.

<sup>5</sup> Le bélier a été adopté par plusieurs dieux. Khnoum est le bélier par excellence; mais c'est aussi une des formes d'Amon; Ré lui-même, dans sa barque funéraire de l'Amdouat, est un homme à tête de bélier.

<sup>6</sup> Les deux exemples sont presque côte à côte dans l'antichambre de la tombe d'Horemheb, dans la Vallée des Rois.

<sup>7</sup> C'est aussi, pour le roi, une démonstration sportive dont on a le sentiment qu'elle était un test obligatoire: le roi peut et doit manifester son courage, et son habileté à l'arc. Aménophis III a émis une série de très gros scarabées, comportant neuf lignes de texte, se vantant d'avoir tué 102 lions en dix ans de règne...

<sup>8</sup> Hathor – entre autres attributions – est la déesse de l'amour. Dans la littérature amoureuse («Chants du harpiste»), on voit ainsi la jeune fille sortir de l'onde en tenant un *tilapia* dans chaque main.

<sup>9</sup> Sur l'ensemble du problème, cf. Ingrid GAMER-WALLERT, *Fische u. Fischkulte im alten Ägypten*, Wiesbaden, 1970.

<sup>10</sup> L'idée du scarabée Khepri, poussant entre ses pattes antérieures le disque solaire pour le faire apparaître à l'horizon a été inspirée à l'Égyptien par le comportement du scarabée qui forme, pour l'établissement de son terrier, une boule d'argile qu'il pousse devant lui.

<sup>11</sup> Il convient de s'entendre: le poisson, comme représentation sur le plat du scarabée, est un motif en effet fréquent. On verra ci-après qu'on ne peut en dire autant du dos-poisson.

<sup>12</sup> Ces scarabées ont connu d'innombrables «rééditions» (au total, probablement près de 30 000!) au cours des siècles. Le nom de Thoutmès («Ré est permanent dans son devenir») devait être considéré comme un vœu. Nous tenons pour peu sérieux le fameux «trigramme d'Amon» qu'on a voulu y voir en torturant l'acrophonie...

<sup>13</sup> Un scarabée dont le dos représente une tête de Nubien correspond sur le plat à l'épithète accolée au nom du roi Merneptah: «celui qui abat les pays étrangers». Cf. R. HARI, *Deux scarabées royaux inédits*, dans: *Aegyptus* LII, 1972, fasc. I-IV, pp. 3-7.

<sup>14</sup> JE 84437-84533.

<sup>15</sup> B. JAEGER, *Essai de classification et datation des scarabées Menkheperre*, Fribourg et Göttingen, 1982.

<sup>16</sup> En fait, 42 en comptant le nôtre, et un scarabée omis apparemment par Jaeger, le N° 19.2.42 de PETRIE (*Scarabs and Cylinders with name*, Londres, 1917).

<sup>17</sup> Ces chiffres modestes nous engagent à prendre avec prudence l'affirmation selon laquelle les 96 scaraboïdes-poissons du Musée du Caire auraient un dos-poisson (HORNUNG, STAEHELIN et collab., *Skarabäen und andere Siegelamulette aus Basler Sammlungen*, Mainz, 1976, p. 110). Il doit s'agir en majorité de scaraboïdes dont le plat est décoré de poissons.

<sup>18</sup> C'est le cas d'une partie importante des scarabées royaux.

<sup>19</sup> Ils sont parfois harnachés – notamment avec plumes ou pompons sur la tête. En réalité, la partie rattachée à la tête, à l'exception du signe semi-circulaire qui appartient au signe suivant, pourrait représenter une bride.

<sup>20</sup> F. S. MATOUK, *Corpus du scarabée égyptien II*, Beyrouth, 1977.